safac

N°56 6F

Folklore de Champagne

le cordier en tilleul

Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts Champenois
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parres-lés-Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly

CCP Safac 16.832.44 Paris

Abonnements

De soutien	30 f
Simple	20 f
Etranger	50 f
Bienfaiteur	100 f

Points de vente
Jean Daunay
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parres-lés-Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV - 10000 Troyes

AVRIL 77
Numéro 56

LE CORDIER EN TILLEUL

Enquête
Jean Daunay

Photos
Gilbert Roy
Jean Daunay
Photo-Club Le Renouveau

Maquette
Gilbert Roy

Impression Offset
Imprimerie SONODA - TROYES
Dépôt légal 1977 N° Reg. 728
Commission Paritaire N° 53035

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Editeur

C'est grâce à Mme Debair, de Piney, que nous avons réalisé cette enquête.

DE L'ÉCORCE... A LA CORDE

Nos campagnes abritaient autrefois une variété de corps de métiers permettant de faire vivre de nombreuses familles. Victimes de l'évolution industrielle, certains se sont éteints, remplacés par la mise en œuvre de matériaux nouveaux ou par des méthodes de fabrication plus rapides et une production de masse.

Dans notre région, la commune de Piney, proche du massif boisé de la Forêt d'Orient, riche en tilleuls, voyait s'activer, encore au début de ce siècle, quelques représentants du métier de cordier en tilleul alors qu'en 1821, 150 Pinois vivaient de l'exploitation de l'écorce de cet arbre.

Artisan ou artiste, le cordier était le maître absolu de son ouvrage et intervenait dans toutes les étapes de la fabrication, du traitement de la matière première, l'écorce du tilleul, à la réalisation du produit fini, la corde.

M. Victor Clément, né en 1896 et M. Aimé Guyot, né en 1899, ont autrefois, avec leurs épouses, travaillé le tilleul à Piney. C'est un peu grâce au Parc naturel régional de la Forêt d'Orient qu'ils ont pu aider la Safac à présenter cette livraison de FOLKLORE DE CHAMPAGNE.

En effet, la Maison du Parc a résolu de montrer l'an dernier, les différentes activités de la région. Elle avait donc invité ses visiteurs à découvrir les anciens métiers de la forêts présentés par la Safac. A celle-ci je renouvelle mes remerciements pour cette exposition qui a été très appréciée par le public. C'est en effet, à l'occasion de cette démonstration que des contacts ont pu être pris avec ces anciens artisans. Les lignes qui suivent leur feront revivre les peines et les joies du temps passé.

Qu'ils soient remerciés de l'aide précieuse qu'ils ont apportée pour la réalisation de ce numéro spécial. Merci à l'avance pour leur concours à l'exposition sur le métier de cordier de tilleul qui aura lieu à la Maison du Parc du 9 juillet au 4 septembre 1977.

P. MICAUX,
Président du Syndicat Mixte
pour l'Aménagement et la Gestion
du Parc Naturel Régional
de la Forêt d'Orient.

LE CORDIER EN TILLEUL

L'atelier de M. Guyot

Piney, gros bourg de 1 000 habitants, chef-lieu de canton du département de l'Aube, l'un des quatre chef lieux du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, est célèbre, dit la chronique, pour ses sabots et ses cordes en tilleul. En 1821, cent cinquante Pinois vivaient du tilleul ou plus exactement de l'exploitation de l'écorce de cet arbre (1).

Avec l'écorce du tilleul, on confectionnait autrefois des cordes fort appréciées, d'une solidité à toute épreuve, appelées « cordes de puits » car elles avaient l'avantage de résister parfaitement à l'action de l'eau. Bien au contraire, une légère humidité les rendait plus souples, moins cassantes (2).

Ainsi donc, à Piney, on confectionnait jadis des cordes en tilleul et plusieurs familles vivaient toute l'année de cette industrie (3).

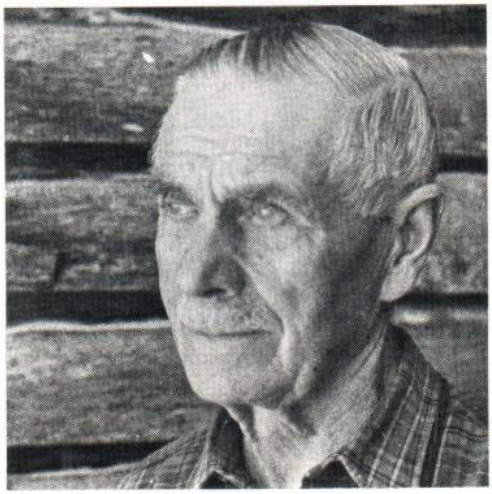

M. Victor Clément

(1) Almanach du Commerce du département de l'Aube. 1821 p. 50. Cité par M. Mailly.

(2) On donnait autrefois au tilleul le nom de «teil» ainsi que le mentionne cet extrait du Livre des Métiers (Règlement rédigé au XIIIe siècle) par Etienne Boileau.
« Nus cordier ne puet ne ne doit nule corde faire de quelque manière que êle soit, que elle ne soit faite tout de une étoffe, c'est à savoir toute de teil ou tout de chanvre, ou tout de lin ».

(3) « Des écorceurs levaient l'écorce de tilleul pour la fabrication des paniers à champagne, la tille pour le cordier de Piney ».
Bernot. Histoire de Géraudot. Cité par M. Mailly.

Mme Clément

La matière première.

On la trouvait en forêt après, qu'en hiver les bûcherons avaient abattu les arbres. Il fallait attendre, vers les mois de mai et juin, le moment de la sève, le moment où cette sève circulait entre bois et écorce. Il n'aurait pas été possible d'écorcer à une autre époque que celle-là.

Pendant un mois, notre artisan travaillait en forêt. Il y campait parfois, lorsque son chantier était trop éloigné de son domicile. De toute façon, il prenait son repas de midi à l'extérieur, pour éviter des déplacements inutiles et, par conséquent, des pertes de temps. (4)

Il avait à sa disposition une serpette à écorcer, sorte de couteau à lame large, non pointue, légèrement courbe, qui présentait deux tranches coupantes : l'une semblable à celle d'un couteau ordinaire, l'autre située en bout, dans le sens de la largeur de la lame.

Avec cet instrument, il incisait l'écorce du tilleul puis, glissant la lame de sa serpette entre bois et écorce, il détachait cette dernière en rubans de 4 à 8 cm de largeur, aussi longs qu'il était possible.

Il fallait avoir les reins souples pour accomplir toute la journée ce même travail, sur des arbres couchés à terre qu'il fallait retourner au fur et à mesure que l'écorce était prélevée. M. Clément, par exemple, avec deux journaliers et un apprenti, écorçait 5 à 600 perches en un mois.

Les bottes s'entassaient jusqu'à ce que le cordier ait terminé l'exploitation de la coupe qu'il avait entreprise. Afin qu'elles sèchent de façon convenable, il les dressait debout, posées sur des fagots couchés par terre, et calées contre les longues piles de bois de charbonnette qu'avaient enstérées les bûcherons. Si les bottes dépassaient la pile en hauteur, d'autres fagots venaient les étayer en leur partie supérieure afin que les écorces ne se courbent ni ne se cassent. Elles séchaient sur place, de préférence dans une clairière, là où elles pouvaient profiter au maximum des rayons du soleil. Quand, par hasard, l'eau avait séjourné dans une botte, la fibre du tilleul moisissait ; elle devenait cassante et difficile à travailler. On comprend que le cordier ait toujours attaché beaucoup d'importance au séchage de l'écorce qu'il avait récoltée.

Le bois du tilleul restait sur place, destiné au chauffage ou parfois expédié dans certaines usines où il servait à la

fabrication de jouets, principalement des quilles. Les plus belles perches étaient réservées pour la confection d'échelles. Un fabricant de Sainte-Savine achetait celles qui mesuraient de 10 à 12 m de long.

Parfois le tilleul manquait dans les forêts proches de Piney. M. Clément s'en allait écorcer jusqu'à Saint-Dizier, se réservant l'écorce des gros bois, alors que celle des petites perches revenait aux vignerons pour le cerclage des caisses de champagne. Le bois restait, que le propriétaire convertissait en allume-feu ou dont il tirait des manches à balai ou des bobines.

Mais ce tilleul de Haute-Marne n'avait pas la qualité de celui qu'on récoltait dans la Forêt d'Orient, lequel était beau et doux, et ne coupait pas les mains lorsqu'on le travaillait.

Encore fallait-il distinguer plusieurs sortes d'arbres. On devait tout d'abord éliminer le tilleul « à fleurs », celui qu'on trouve dans nos jardins ou sur les places publiques, celui dont on utilise les inflorescences séchées pour les tisanes d'hiver. On évitait aussi le tilleul grêlé, c'est-à-dire piqueté de petits points noirs; son écorce « cassait fra » et n'était guère intéressante. Le tilleul dont on pouvait utiliser l'écorce devait provenir d'un bois de taillis de 18 à 25 ans. On reconnaissait le tilleul « mâle » à ce qu'il était de couleur plus foncée que le « femelle ». L'écorce de ce dernier était moins épaisse, de moindre profit pour le cordier. Un bon écorceur savait aussi distinguer dans un arbre, le côté « sud ». C'était le côté le plus tendre, le plus facile à écorcer. Il était logique qu'on commence l'écorçage par cette face qui se travaillait le mieux. On finissait par le dos de la perche.

Les bottes d'écorce sèche quittaient la forêt en septembre pour venir s'entasser au domicile du cordier, un peu comme des gerbes dans la grange d'un cultivateur. Elles devaient permettre le travail jusqu'à la récolte de l'année suivante et même au-delà si l'on considère que l'écorce de tilleul se conserve deux ou trois ans. Passé ce délai, elle risque d'être attaquée par les insectes. C'est pourquoi le cordier, dès qu'il avait un moment de libre, s'empressait de transformer son écorce, de la tiller, de «faire de l'avance» comme il disait alors.

Travail de l'écorce.

Il fallait tiller l'écorce brute. On la faisait d'abord rouir 48 heures dans un trou d'eau alimenté par une source ou

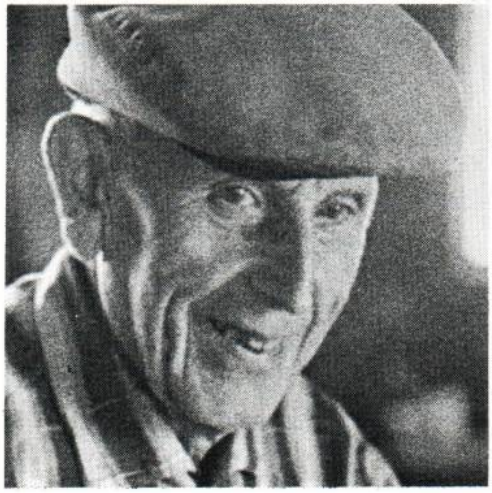

M. Aimé Guyot

(4) Tous ces renseignements nous ont été fournis par M. Clément Victor, né en 1896 et par M. Aimé Guyot, né en 1899 qui, avec leurs épouses, ont autrefois travaillé le tilleul, à Piney.

XVIe siècle « Quel homme est-ce qui gaigne sa vie en reculons ? »
Sébillot : Légendes et curiosités des métiers.

Quand un cordier cordant
Veut recorder sa corde
Pour sa corde à corder
Trois cordons il accorde ;
Mais si l'un des cordons
De la corde décorde
Le cordon décordant
Fait décorder la corde.

Mme Guyot

Serpettes

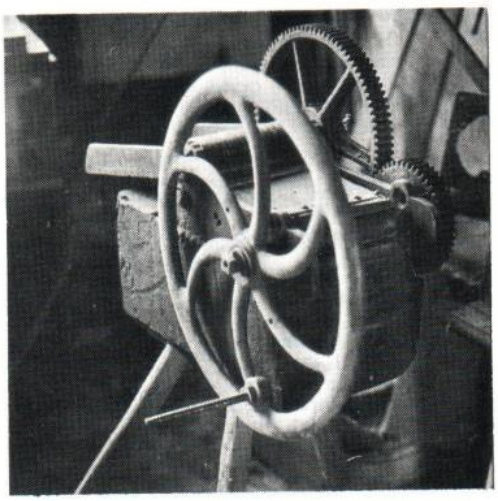

Machine à découper l'écorce

Touret

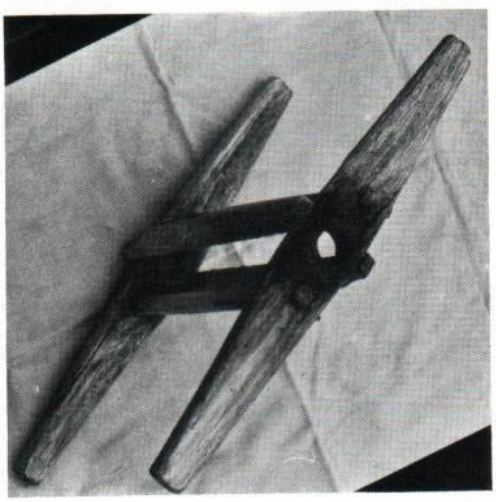

creusé spécialement. Quand le temps était doux, le rouissage était plus rapide.

Pour réaliser cette opération, on entassait les bottes deux par deux : deux dans un sens, deux autres posées à angle droit sur les premières, et ainsi de suite. Au fur et à mesure de ses besoins le cordier retirait les deux bottes de dessous et les remplaçait, au dessus, par deux autres. Il assurait ainsi la continuité de son approvisionnement pour le tillage.

Il laissait égoutter et **ressuer** les écorces après les avoir sorties de l'eau, puis en « tirait les fibres ». De chaque bande d'écorce, le cordier sortait cinq à six fibres. Pour cela, il pratiquait au couteau, une incision, à l'extrémité de chaque bande, à l'intérieur, avant d'en détacher une longue pellicule, puis deux, trois, etc... selon l'épaisseur du matériau travaillé. Les premières fibres étaient, bien entendu, les meilleures. On obtenait ensuite des fibres de second choix. Il ne restait plus alors que l'écorce proprement dite. On la conservait à condition qu'elle soit absolument exempte de nœuds afin de pouvoir l'incorporer aux cordes de moindre qualité. Quand elle n'était pas utilisée par le cordier, on s'en servait pour allumer le feu.

Contrairement à l'écorce brute, on pouvait conserver la tille indéfiniment sans craindre de la voir attaquée par les vers. Elle constituait une réserve avec laquelle le cordier pouvait se permettre de répondre à toute commande urgente.

Le fil.

Pour que le cordier puisse filer (ou plus précisément toronner) il lui suffit d'un touret dans lequel est enfilée une broche. La broche est une longue tige de métal à tête, dont la pointe s'enfonce dans un trou pratiqué dans le mur de l'atelier. Le cordier la bloque dans ce trou dès qu'elle a reçu le touret.

Ce second outil se présente comme un assemblage de deux losanges de bois allongés, percés chacun en leur centre d'un trou dans lequel passe la broche. Ces tenons sont reliés entre eux par des lattes qui les maintiennent à une distance convenable et font de l'ensemble une sorte de dévidoir sur lequel s'enroulera le fil au fur et à mesure que le cordier le confectionnera, et duquel il pourra le dérouler facilement.

Le touret se présente donc, pivotant librement sur la broche fixée au mur, devant le cordier assis sur sa chaise.

Celui-ci a préparé une quantité suffisante de matière préalablement humidifiée de façon à ce qu'elle puisse être travaillée dans de bonnes conditions. Il l'a placée à sa portée puis a séparé la couverture du remplissage. On appelle **couverture** la tille de première qualité avec laquelle on va former l'enveloppe extérieure du toron. Le cordier réserve la tille de second choix pour l'intérieur; il l'utilise parfois avec l'écorce nue débitée en fines lamelles ; c'est le **remplissage.**

Il faut au cordier qui file, toujours avoir en main (gauche) une même quantité de matière, de façon à assurer la parfaite régularité du toron qu'il va confectionner.

Pour amorcer son travail, il replie l'extrémité de sa première longueur de tille autour de l'une des branches du touret puis commence à le faire tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Les deux sortes de tille (tille de couverture et tille de remplissage) passent dans sa main gauche, sous ses quatre doigts repliés. **« Ça usait les doigts »** précise Mme Clément. Le pouce guide la couverture qui s'enroule autour du noyau pendant que cette même main, par l'intermédiaire du toron déjà réalisé, continue de faire tourner le touret. Dès que l'une des fibres de couverture ou de remplissage arrive vers sa fin, le cordier puise dans la réserve placée à main droite et en introduit aussitôt une autre. Il a pris soin que chaque élément soit décalé en longueur, **chvalé,** par rapport à son voisin, de façon à assurer la continuité de l'ouvrage. Pour remplacer la couverture, par exemple, il insère la nouvelle sous l'ancienne avant que celle-ci ne soit complètement toronnée, il fait deux ou trois tours avec les deux et glisse l'ancienne au dedans, avec le remplissage.

Il arrive parfois que cette tisse de couverture soit trop large au gré du cordier qui tient à obtenir un recouvrement régulier du toron. Il la « dérive » alors, c'est-à-dire qu'il la dédouble en largeur, glissant sous ses doigts avec le remplissage, la partie superflue.

Dès qu'une longueur de 50 à 60 cm de toron est filée, le cordier l'enroule entre les branches du touret. Il reprend ensuite la confection de son fil dont il continue à soigner la régularité car, « si ça n'est pas assez toronné, ça coulera et la corde baillera ».

Plus le touret s'emplit, mieux va le travail. Plus le touret est lourd, en effet, plus facile on a de le faire tourner sur

La tille est fixée

Mise en route

M. Clément au touret

Action de la main gauche

Dans le remplissage

Dérive

lui-même. Il a plus de **chasse,** il agit comme un volant pesant qui répercute de façon continue le mouvement que lui imprime le cordier.

Selon la grosseur, le touret peut contenir 400 à 600 mètres de fil. Dès qu'il n'en peut plus recevoir, le cordier débloque sa broche ; il remplace le touret plein par un touret vide et recommence.

L'atelier du cordier.

Si toronner peut se faire à la maison, dans une pièce relativement petite, le cordier a besoin d'espace pour réaliser ses cordes.

C'est la raison pour laquelle certains cordiers travaillent à l'extérieur, sur le trottoir ou le long d'une allée (5). D'autres, comme MM. Guyot et Clément de Piney, ont aménagé leur atelier de façon à ce qu'il puisse s'ouvrir sur un terrain tout en longueur, ce qui leur permet de confectionner des cordes allant jusqu'à 100 m de long.

L'atelier de M. Guyot comporte, en plus d'une boutique qui ferme à clé, toute une partie couverte qui la prolonge, sous laquelle le cordier peut travailler à l'abri du vent et de la pluie. Il peut en outre. s'étendre au-delà, dans un verger, au milieu duquel est aménagée une allée, à l'ombre des arbres fruitiers (6).

Les outils.

Le cordier a essentiellement besoin de trois outils dont l'un ne va pas sans l'autre : la **cableuse,** la **traîne** et la **boîte.**

La cableuse ou **mécanique** est généralement fixée à demeure, dans la partie couverte de l'atelier du cordier. Elle est solidement ancrée au sol. C'est un bâti de bois qui supporte une roue dentée, mue par une manivelle. Par l'intermédiaire de ses dents, la grande roue en commande quatre autres plus petites, placées sur sa circonférence, aux extrémités de deux diamètres perpendiculaires. Aux axes de ces petites roues correspondent quatre crochets qui leur sont solidaires et qui sont donc entraînés par la grande roue, donc par la manivelle.

La traîne ou **chariot,** est munie de deux roues à l'avant et lestée de pierres à l'arrière. C'est un bâti en bois en forme d'équerre sur la branche verticale duquel est fixé un crochet commandé

par une manivelle. Le nom de **« traîne »** indique bien que sa fonction consiste à contrarier la tension des fils et de la corde, tout en acceptant le retrait de longueur consécutif à la torsion des torons entre eux.

Quant à la **boîte** (moule ou navette) il s'agit d'un instrument dont il existe plusieurs sortes : à trois, quatre ou six cannelures, avec ou sans âme, avec ou sans poignée. La navette est taillée en bois, en forme de tête d'obus ; les cannelures latérales sont là pour guider les torons ; l'âme ou trou central peut recevoir un fil spécial destiné à renforcer la corde. La plupart des boîtes ont une ou deux poignées qui permettent de les mieux tenir en mains.

La couverture dessus

Confection de la corde.

Il faut d'abord cabler, c'est-à-dire rassembler les torons. Pour cela, le cordier attache l'extrémité de son toron à l'un des crochets de la mécanique. Il le dévide ensuite, le passe dans le crochet du chariot et revient à la mécanique. Cela deux fois de suite. Quatre longueurs de fil sont alors tendues entre le chariot et la cableuse.

Au-delà d'une certaine longueur, le cordier intercale, de place en place, des râteaux destinés à soutenir et à guider les torons. Comme leur nom l'indique, ils sont composés de fiches de bois dépassant d'un support, lui-même tenu par un manche fiché en terre ou fixé sur quatre pieds. Ces râteaux peuvent être placés à volonté là où le fil a besoin d'être soutenu.

Défaut de toronnage

Dès que les torons sont cablés, la présence de trois personnes est nécessaire pour parfaire l'opération.

Cette dernière partie - la plus spectaculaire va s'exécuter en un temps qui paraît un record en comparaison du nombre d'heures qu'il a fallu pour la préparation du matériau : pour l'écorçage, le travail de l'écorce, le filage et la mise en place des torons.

Touret garni

Le cordier se tient à sa machine, un aide contrôle le chariot, un autre tient la boîte en mains. Quand le cordier et celui qui est à la traîne tournent chacun la manivelle de leur outil, les torons s'enroulent sur eux-mêmes dans un sens et s'enroulent entre eux dans le sens inverse.

Avec la boîte, dont les cannelures guident les torons, le deuxième assistant du cordier suit la naissance de la corde. De la traîne à la mécanique, il avance,

La câbleuse de M. Clément

« ... Les cordiers avaient Saint Paul pour patron, on ne sait pas au juste pourquoi. Le marquis de Paulmy prétendait que ce saint, étant parti pour aller combattre les chrétiens, il fut contraint de retourner sur ses pas et que les cordiers, obligés de travailler à reculons, l'avaient choisi pour ce motif ».

P. Sébillot. Légendes et curiosités des métiers.

(5) « Le travail en long, celui qui se pratique à la main, en plein air, sur de grandes étendues de terrain, existe encore. Cela tient au prix élevé des machines que ne peuvent employer les petits cordiers...

Aujourd'hui encore (1909)... dans certain nombre de villages, c'est encore un spectacle curieux que de voir les cordiers à la main procéder au cometage des brins pour former les torons qui devront constituer les cordages. En beaucoup d'endroits ce travail fait vivre des familles entières qui livrent leurs produits à une clientèle fidèle de longue date.

A. Renouard. Etudes de la fabrication des cordes Paris. 1909. p. 105.

Le chariot

retenant sa boîte, au fur et à mesure que la corde se forme derrière elle, ayant toujours soin de cabler « bien serré ». Le travail de l'ouvrier qui mène la navette est donc d'une importance toute particulière. Si le fil a été bien toronné, c'est de lui que dépend en grande partie la qualité de la corde qui est en train de naître.

Quand la navette est arrivée sur la mécanique le cordier la dégage des torons. Il ne reste plus qu'à lier l'extrémité de la corde nouvelle avant de couper les nœuds qui retiennent les torons aux crochets de la machine. La corde est terminée.

Mesures.

Des repères étaient indiqués à demeure tout le long du chantier, gradués en pieds de 33,3 cm à partir de la cableuse. Ils permettaient au cordier, compte tenu de la **tente,** de régler automatiquement la longueur de son fil.

La tente est le retrait qui se produit du fait de la torsion du toron et de la corde. Pour une corde de 7 mètres, il fallait prévoir 24 à 25 pieds de fil bien toronné.

La corde de 7 mètres ,ou plus spécialement 20 pieds était l'unité principale de mesure employée par le cordier. Ses factures en témoignent, qui convertissent la plupart des cordes qu'il livre en cordes de 20 pieds et dont le prix est indiqué au cent.

Il vend aussi des cordes à la pièce de 100 mètres et le fil de tille au poids.

Conditionnement.

Une corde de 100 mètres pèse de 18 à 20 kg ; il était important qu'elle fût convenablement préparée pour l'expédition.

Il existait pour cela des tours, sortes de gabarits, les uns circulaires, les autres en forme de troncs de cône, sur lesquels on enroulait la corde dès qu'elle était détachée de la cableuse. Chacun de ces tours était composé de six fortes planchettes percées de trous dans lesquels pouvaient s'engager des chevilles, les unes fixes, les autres mobiles.

La corde était fixée à la broche d'attache, enroulée jusqu'à la cheville d'arrêt, puis liée avant qu'on enlève les chevilles

mobiles. Le rouleau ainsi formé glissait alors hors de son tour et se retrouvait, soit intact si l'on avait utilisé un tour cylindrique, soit vrillé en huit quand on avait enroulé la corde sur un tour cônique.

On n'enroulait au tour que les cordes mesurant au moins 100 pieds. Pour les plus petites, on se contentait de les tordre à la main sur le sol en prenant pour mesures : de la main au coude pour la corde de 20 pieds, et de la main à l'épaule pour celle de 50 pieds et plus. Sur la tille d'attache de l'écheveau ainsi enroulé, le cordier indiquait au crayon, la longueur de la corde. Il ligaturait aussi l'autre extrémité et, d'une pression des genoux - « un coup à attraper » - il obligeait sa corde à se tourner en huit, comme si elle sortait d'un tour cônique (7).

Le chariot lesté

Utilisation des cordes de tilleul.

Parce qu'elles ne craignaient pas l'humidité, ces cordes étaient principalement destinées aux vignerons, pour les puits qu'ils possédaient dans chacune de leurs vignes. Elles étaient demandées à Châlons, Reims, Epernay, Sézanne et dans le Barséquanais. Les commerçants de Troyes, Villeneuve-l'Archevêque, Sens, Soisson, Paris... commandaient leurs cordes aux longueurs désirées ou par rouleaux de 100 m qu'ils détaillaient à la demande de leurs clients.

Les cordiers firent ensuite leurs propres tournées, d'abord avec une volture à cheval, puis au volant d'une automobile.

Petit à petit, les cordes furent remplacées par des chaînes. Au-dessus de puits, on installa des pompes. L'eau de la ville arriva ensuite sur bien des éviers. Et l'on n'utilisa plus de cordes de tilleul pour puiser l'eau des puits.

On arrêta aussi d'employer des longes pour chevaux faites de tilleul et l'arrivée des moissonneuses-lieuses fit que les **javleux** n'eurent plus besoin de liens de tille pour attacher leurs gerbes (8).

On avait bien expédié dans les Vosges, des cordeaux spécialement fabriqués pour les séchoirs des papeteries ; on avait bien livré quelques cordes de tilleul, à Paris, pour en faire des rampes d'escalier et du fil en touret, vendu au poids pour diverses utilisations, il arriva un moment où le tilleul n'eut plus cours. Démodé, dépassé, on l'oublia très vite.

Il avait pourtant permis de vivre à plusieurs générations de cordiers.

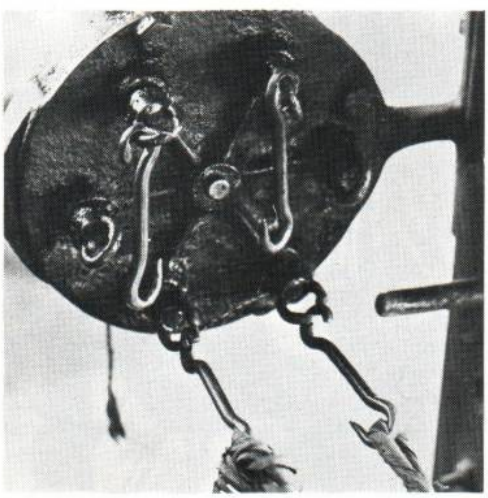

Les crochets de la câbleuse

Attache des torons

Fixation du dernier toron

M. Guyot à la câbleuse

Mme Clément au chariot

Comment vivait le cordier.

« Mon grand-père travaillait déjà le tilleul, nous a dit M. Guyot. Il avait trois fils et quatre filles ; tout le monde travaillait avec lui, y compris ma grand-mère. Quand mon père a repris l'atelier, quatre ou cinq familles de Piney vivaient de la profession.

Nous avions un champ, que nous cultivions pour en tirer les légumes qui assuraient notre subsistance et de quoi élever un cochon. Plus tard, nous eûmes un cheval avec lequel mon père put assurer ses tournées. Il nous fallut alors cultiver trois champs au lieu d'un, pour entretenir le cheval et nourrir la famille.

Nous avons travaillé le tilleul jusque vers 1935, concurremment avec le chanvre qu'on ne commença à utiliser dans nos ateliers que tout à la fin du siècle dernier. Nous le reprîmes provisoirement pendant l'Occupation, pendant le temps où il y avait pénurie d'autres matières premières ».

M. Clément a, lui aussi, succédé à son père et à son grand-père. Il sait évoquer ce temps de « presse » pendant lequel, dit-il, « on se couchait à 11 heures, pour reprendre vers 4 ou 5 heures du matin ». Ce n'est pas sans fierté qu'il avoue qu'à cette époque, il pouvait, chaque jour, filer le toron nécessaire à la confection d'une corde de 90 mètres.

« La vie était dure, conclut-il, mais on n'y pensait pas. Dans la forêt, on se retrouvait plusieurs équipes à travailler ensemble ; nous, les cordiers, les Mathé qui faisaient les sabots avec du tilleul ou du bouleau, les scieurs de long des Auvergnats qui débitaient des traverses de chemin de fer, les fabricants de cercles à vins de champagne, ceux qui bottelaient les fagots ainsi que les charbonniers.

On cueillait du muguet, des fraises, des champignons, qu'on rapportait à la maison. On ramassait parfois des escargots. A midi, le fils Mathé sonnait la soupe à la trompette et tout le monde se retrouvait pour le repas, chacun avec sa gamelle. Comme mon père possédait une vigne, nous apportions avec nous un baril de quatre à cinq litres de vin et tout le monde en profitait.

C'était une belle vie ».

Autres matériaux.

Il arriva un moment où la clientèle bouda le tilleul mais nos cordiers avaient commencé à travailler le chanvre, très modestement tout au début de ce siècle.

Bien que l'essentiel de leur activité restât centré sur le tilleul, ils eurent à connaître le sisal (9), le jute (10), le manille (11) et... la ficelle-lieuse de récupération.

Avec des fortunes diverses, l'une et l'autre de ces matières furent expérimentées, utilisées, jusqu'à ce que le cordier abandonne la profession pour n'être point remplacé.

Jusque là, le tilleul ne fut cependant point tout à fait abandonné et resta la spécialité du cordier de Piney. Mais ce dernier fut bien obligé de s'adapter, en particulier, à la mécanisation de l'agriculture. Les machines, nouvellement inventées réclamaient en effet un matériau plus souple que le tilleul. L'ère de la ficelle-lieuse était née.

Le chanvre.

Depuis toujours, ailleurs qu'à Piney, les cordiers ont travaillé le chanvre (12). Ce matériau ne fit son apparition que vers 1898 dans les ateliers de MM. Clément et Guyot. Ce dernier s'essaya à travailler lui-même le chanvre brut qu'il achetait sur pied avant de l'aller arracher. Après l'avoir laissé sécher, il le faisait rouir, un peu plus longtemps que le tilleul. Après séchage, il cassait les chènevottes à l'aide d'une broie, sorte de levier qui frappe et casse la partie ligneuse de la plante : c'était le tillage. Les fibres obtenues étaient ensuite peignées. On utilisait pour cela plusieurs peignes métalliques de grosseurs différentes, garnis de longues dents dont on prenait soin qu'elles restent parfaitement acérées, de peur de produire plus d'étoupe que de filasse de bonne qualité.

Le cordier passait son chanvre sur le peigne à grosses dents d'abord puis, successivement, sur deux peignes plus petits. Il le prenait par poignées de moyenne grosseur, l'enroulait autour de son poignet pour le mieux tenir, puis, d'un geste vif, en projetait l'extrémité sur les dents du peigne en tirant à lui. Il en peignait seulement 10 à 15 cm à la fois, de façon à ne pas casser les fibres, qu'il

Mme Guyot à la navette

(6) Voir ci-après (56 —) le prix de revient de cet atelier, construit en 1896.

(7) « Pour les gros cordages, la forme commerciale est la roue, c'est-à-dire un paquet dont la forme se rapproche de celle d'une roue ou plutôt d'une meule de moulin. On appelle communément « rouer la corde », lui donner cette forme.
A Renouard. op. cit. p. 102.

(8) (cf 56-19) le tableau qui fait état d'un certain arrêt puis d'une reprise très modeste de la vente de ces liens agricoles.

9) Le sisal est tiré d'une variété d'agave, plante vivace, aux feuilles de grandes dimensions, cultivée au Mexique.

10) Le jute est appelé aussi chanvre du Bengale. La production de sa fibre semble presque exclusivement limitée à cette région.

La navette en action

Navette en fin de course

11) « Le chanvre de Manille, ainsi désigné parce qu'il est originaire de la ville de ce nom dans les Philipines, est fourni par l'arbre que l'on désigne vulgairement sous le nom de bananier ». Il s'agit du bananier textile et non de celui qui fournit la banane comestible.
A Renouard op. cit. p. 47.

(12) Voir FOLK. CH. n° 47-28 et 29 Le chanvre.
(13) « D'une manière générale, tout effort doit être évité dans le peignage ; on doit par conséquent se garder de peigner trop durement et trop longtemps et surtout de peigner toute la masse d'un seul coup ».
A Renouard. op. cit. p. 106.

(14) « De tous les chanvres connus, ceux d'Italie sont de beaucoup les plus beaux ; ils ont presque l'aspect de lin soyeux et de belle qualité ; leurs filaments sont longs, secs, d'un beau blanc, très fins, mais tenaces ».
A. Renouard. op. cit. p. 45.

On lie la corde

désirait garder aussi longues que possibles (13). C'était donc un travail fastidieux que celui de peigner le chanvre. On comprend que pour éviter de perdre du temps, au moment surtout où arrivait le gros des commandes, les cordiers préférèrent ne plus avoir à préparer leur chanvre, ne plus avoir à le filer et commandèrent leur fil directement à l'usine.

De toutes façons, soit qu'il file son chanvre ou travaille un fil déjà préparé, le cordier avait à sa disposition une machine composée d'un volant horizontal à trois gorges et d'une roue verticale munie d'un crochet.

Le cordier bouclait une ceinture spéciale .Il y accrochait une cordelette qui, passant dans l'une des gorges du volant, l'entraînait. Cette cordelette se prolongeait tout au long de l'aire du cordier, lestée en son extrémité d'un contrepoids chargé de résister à la traction que lui imposait l'artisan. En effet, quand celui-ci reculait, au fur et à mesure que son fil se tordait, il entraînait la corde liée à sa ceinture et le volant tournait. Ce dernier communiquait le mouvement à la roue qui imprimait sa torsion au fil.

Le cordier prenait devant lui, dans son tablier, le chanvre peigné. Il le « tirait de la masse », par petites quantités, l'égalisait entre le pouce et l'index et l'incorporait au fil que la machine torsadait au fur et à mesure. Ses doigts étaient protégés par une lanière de tissu enroulée autour des doigts de sa main gauche. Il évitait ainsi la morsure du fil qui n'aurait pas manqué de le blesser profondément.

Plus le fil s'allongeait, plus l'artisan s'éloignait de la fileuse et plus le contrepoids se rapprochait du volant à gorges. C'est en choisissant l'une ou l'autre de ces gorges que le cordier pouvait règler la vitesse de sa machine.

En commandant son fil à la grosseur qu'il désirait (1 dizième, 2 dizièmes, etc.) le cordier évitait donc une longue et délicate opération. Il choisissait la qualité de son fil. Le « long brin » était le meilleur, il était plus résistant que le « demi brin ». Le « fil étoupe » occupait le bas de la gamme des qualités de fil ; il était destiné à la fabrication des cordes de tout dernier choix.

L'origine du chanvre avait aussi son importance. M. Clément n'achetait aucun des chanvres abondamment produits en France, il leur préférait le chanvre italien, blanc jaunâtre, importé de Bologne, et filé dans une usine du Nord (14). M. Guyot, lui, ne dédaignait pas celui qui

était cultivé dans l'Ouest de la France. A chacun son choix.

Pour travailler le fil de chanvre, que celui-ci ait été filé sur place ou acheté en filature, le cordier employait des outils semblables à ceux dont il se servait pour traiter le tilleul.

La machine de M. Guyot permettait à la fois de filer et de cabler. Il pouvait ainsi filer sur place le nombre de brins qui lui était nécessaire de préparer. Il inversait son mécanisme avant de cabler.

Les fils de chanvre étaient parfois beaucoup plus fins que les torons de tilleuls. Il pouvait y en avoir beaucoup à tendre à la fois. C'était déjà une première différence entre le travail du tilleul et celui du chanvre. Il y en avait une autre dans l'emploi du matériel.

La manivelle de la traîne étant bloquée, deux personnes seulement conduisaient l'opération de cablage du chanvre : celle qui tenait la manivelle de la cableuse et une autre qui conduisait la navette. Fixé au crochet de la traîne, un émerillon (15) permettait à l'ensemble de tourner librement, donc de compenser une torsion qui aurait pu aller jusqu'à la rupture de la corde.

Dès que cette dernière était cablée, le cordier l'encollait, c'est-à-dire qu'il en enduisait la surface d'une substance adhésive un peu semblable à de la vaseline et destinée à fixer les fibres qui dépassaient.

La finition consistait en l'arrêt des extrémités de la corde, en la confection de boucles, etc...

Navette à une poignée

Navette à deux poignées

Navettes diverses

Le jute.

C'était un matériau agréable à travailler, dont on faisait notamment les « cordes à toison », avec lesquelles on ficelait chaque toison après la tonte des moutons.

« Le jute avait cet avantage, dit M. Clément, qu'il se teignait avec la toison, alors que le sisal, par contre, n'accepte pas la teinture et conserve sa couleur jaunâtre. D'autre part, le sisal étant une fibre dure s'accrochait à la laine dont il retenait toujours quelques brins. C'était autant de perte qu'on pouvait éviter en choisissant le jute.

Chanvre arraché

Peigne à chanvre

Tour cylindrique

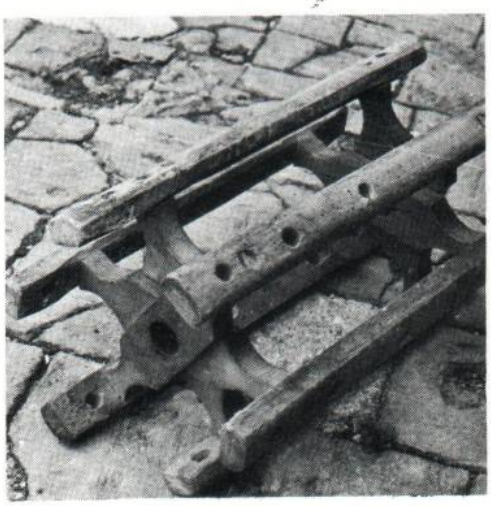

La ficelle-lieuse de récupération en sisal

A l'époque où l'on coupait les céréales à la moissonneuse-lieuse, on utilisait la ficelle de sisal pour lier les gerbes. On avait essayé d'abord la ficelle de chanvre ; elle fut jugée trop onéreuse. On employa ensuite le jute puis le manille ; enfin on s'arrêta au sisal.

Quand on battait, l'hiver, on conservait précieusement les ficelles qui avaient été coupées près du nœud avant qu'on ne jette le blé, l'orge ou l'avoine dans la gueule béante de la machine à battre.

Entre autres usages, on se servait de ces ficelles récupérées pour les transformer en cordes, traits, longes... indispensables à la ferme. Ce travail était confié au cordier. Celui-ci recevait un certain nombre de kilos de ficelle lieuse récupérée des cultivateurs qui convenaient avec lui des cordages qu'il devait leur rendre.

Après avoir coupé les nœuds, le cordier peignait les extrémités des ficelles sur environ 10 à 15 cm, d'un bout et de l'autre... Il confectionnait ensuite son fil à deux ou trois brins, mêlant d'un mouvement habile des doigts, les fibres de la ficelle finissante à celles d'une autre qu'il tirait de sa provision. Comme pour le tilleul, il devait toujours aller « en croisant ».

Il cablait ensuite, après avoir tendu autant de fils qu'il était nécessaire pour obtenir la grosseur de corde désirée.

Pendant la dernière guerre, le cordier eut à résoudre un autre problème de récupération de ficelle-lieuse : celui de reconvertir la ficelle coupée en bobine d'un seul tenant. La ficelle-lieuse était denrée soumise au rationnement et les cultivateurs cherchaient à utiliser les chutes qu'ils avaient en quantité. Il suffisait de rassembler les brins coupés, sans faire de nœud et sans que la ficelle ainsi reconstituée présente d'épaisseurs anormales que n'aurait pas acceptées le mécanisme de la lieuse. Il fallait aussi qu'elle puisse résister à la traction de l'appareil à lier.

Les cordiers répondirent à la demande. Bien que ce ne soit pas facile, le problème fut résolu. Ils filèrent ficelle après ficelle ou plutôt extrémité peignée avec extrémité peignée, sans renflement exagéré, à la grande satisfaction de leurs clients.

Après la guerre, beaucoup d'artisans d'autrefois durent abandonner leur métier ou se reconvertir sous la pression d'un machinisme pressant et parce que les besoins avaient changé. On fit de moins en moins appel aux cordiers (16).

Ceux-ci : d'ailleurs, accédaient à la retraite et personne n'était là pour reprendre un métier condamné par le progrès (17).

Nous sommes persuadé, néanmoins, qu'aujourd'hui, bien qu'on n'emploie plus de chevaux en agriculture, bien qu'on possède maintenant des moissonneuses-batteuses, leurs anciens clients regrettent que l'âge ne permette plus à MM. Clément et Guyot de leur livrer les quelques belles et bonnes cordes si bien finies et si solides, dont on ne trouve aucun équivalent dans ce que propose actuellement le commerce, et dont ils auraient parfois le besoin.

Tour cônique

Le livre de comptes du cordier.

Ce sont en réalité deux livres de comptes que M. Guyot a retrouvés. Le premier couvre la période qui va du 21 juin 1888 au 10 mai 1897. Le second a été ouvert le 9 mai de cette dernière année et s'arrête à la fin de décembre 1910.

Contrepoids

Au cours des ans.

Ils nous disent l'évolution, à Piney, de l'industrie du tilleul. Si ces comptes ne mentionnent que des factures de tilleul exclusivement, jusqu'en 1887, c'est à partir de cette date qu'il commence à être fait mention du chanvre.

On constate d'autre part que la première livraison de ficelle de chanvre de moissonneuse-lieuse est datée en 1900 et, qu'à cette date, le cordier ne livre plus comme autrefois des quantités importantes de liens de tilles ; seuls, probablement, les petits cultivateurs continuent à lier leurs gerbes à la main.

La principale activité reste bien l'exploitation de l'écorce de tilleul. En 1909, les ventes de cordes représentent encore 90 % du chiffre d'affaires du cordier.

Câbleuse de M. Clément

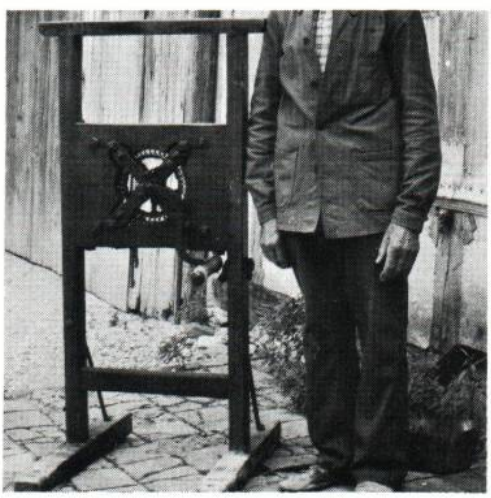

Râteau avec carets

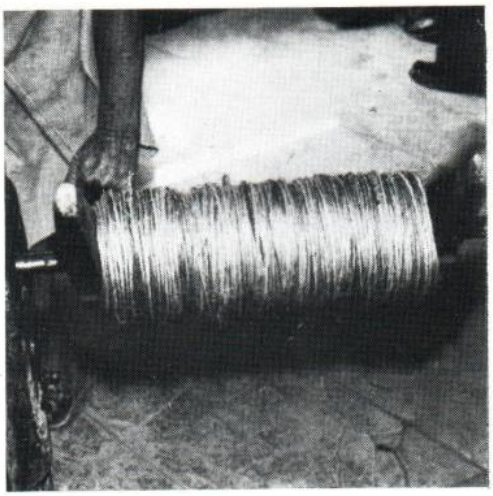

Tour de sisal

Touret de tille

Production.

Elle est importante. En 1888, sans compter 200 kg de fil de tille, la fabrique de cordage en tilleul, Guyot, facture :

43 pièces de 60 m
113 cordes de 100 m

et la valeur de 1662 cordes de 20 pieds, soit près de 24 km de cordes faites d'écorce de tilleul, auxquelles il convient d'ajouter 36 000 liens agricoles.

En 1889, si l'atelier n'a cablé que 20 km de cordes seulement, il aura livré par contre 207 000 liens de tille destinés aux moissonneurs de Champagne et de Brie.

En 1891, ce sont 51 km de cordes qui sortiront du chantier, à destination de six départements autres que l'Aube ainsi que pour Paris.

Les acheteurs.

Pour l'année 1889, le tableau ci-dessous en donne l'origine ainsi que la nature et l'importance de la commande.

dép.	nb de cdes	pr une somme de	cord.	liens
Aube (18)	13	72,50	-	+
Seine et M.	8	455,00	+	++
Paris	9	922,30	++	
Marne	3	259,00	+	
Aisne	2	140,00	+	
Oise	3	75,00		+
Yonne	2	47,75	+	
Somme	1	35,00		+
		3006,75 F		

Chiffre d'affaires.

Il avoisinait les 3 000 francs en 1889 et en 1896, alors que l'ouvrier engagé par la maison percevait 200 f (19) en 1890 et 250 f en 1891, pour prix d'un travail dont nous ne connaissons ni la qualité ni la durée.

Evolution des prix.

On constate que, pour un même produit, les prix pratiqués ne sont pas toujours les mêmes. Peut-être variaient-ils selon l'importance de la commande et selon la destination, peut-être aussi selon la qualité livrée.

Le tableau ci-dessous permettra cependant de se rendre compte de l'augmentation progressive des produits les plus courants, de 1888 à 1910.

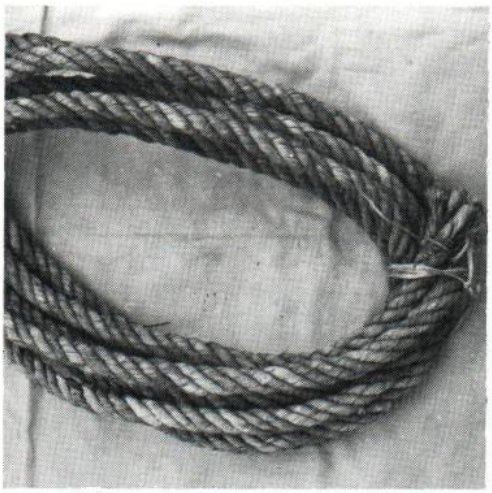

Corde en tilleul

	1888	1891	1893	1895	1897	1900	1903	1907	1909	1910
						•••				
cordes de 100 m pièce	7 à 8 f	7,5 f	8 et 8,5 f	7,5 f	7,5 et 8,5 f	8 et 9 f	10,5 f	12 f		
cordes de 20 pieds (7 m)	40 f	40 à 45 f	40 à 52 f	45 à 48 f	38 à 52 f	45 à 60 f	65 et 70 f	70 à 75 f	75 à 80 f	80 f
					••					
liens en tille	4 et • 5 f				11 f	11 f	11 f	11 f	12 f	15 f

Un bâtiment tout neuf.

La maison semble donc avoir été prospère, ce qui explique que le cordier ait tenu à s'installer à demeure. On ne sait s'il a remis à neuf un ancien atelier ou bien s'il en a fait construire un de toutes pièces.

Il s'agit du bâtiment actuellement existant dans lequel ont toujours travaillé M. et Mme Aimé Guyot. Il est sis au lieu-dit Pont Hubert. Il a coûté 1 985 f en 1896. En voici le détail.

« Au charpentier. Travaillé vieux bois. Fourni bois nouveau, tuiles, briques, bardeaux 1411
Bois vieux 155
Menuiserie : porte, fenêtre 170
Transports :
grève, briques, bardeaux 59
Fournitures :
tôle, patins, chaux 62
Au maçon :
patinage, briquetage 75
Vitrage 56
Posé bardeaux. Enduits plâtre 37

1985 f

Le 20 décembre 1896 •

* selon la longueur : 4 ou 5 pieds
** vente locale exclusive
*** Selon que la tille était peignée ou non. (Une corde de tilleul peigné ressemble étrangement à une corde de chanvre).

L'atelier de 1896

21 fevrier 1888 Guyot Alexandre
à fournir a Guyot Darnet cordes en tilleul 12 pieces de sorte
à raison de 8 francs la
piece qui fait la somme de 96 francs

payé le 1er mars 1888 Guyot Darnet

---

le 23 Mars 88 avoir fournie à Monsieur Pesnel Mre à Epernay
cordes en tilleul savoir

24	cordes de 15 pieds	18 cordes	2 colis
34	— de 20 pieds	34 cordes	3 colis
24	" de 25 pieds	30 cordes	2 colis
24	" de 30 pieds	36 cordes	2 colis
24	" de 35 pieds	42 cordes	3 colis
25	" de 40 pieds	50 cordes	3 colis
20	" de 45 pieds	45 cordes	3 colis
10	" de 50 pieds	25 cordes	2 colis
12	" de 55 pieds	33 cordes	2 colis
17	" de 60 pieds	61 cordes	4 colis
8	" de 65 pieds	26 cordes	2 colis
10	" de 70 pieds	35 cordes	2 colis
4	" de 80 pieds	16 cordes	1 colis
4	" de 90 pieds	18 cordes	1 colis
3	" de 100 pieds	15 cordes	1 colis
		484 cordes	33 colis

484 cordes à 40 francs les 100 cordes de 20 pieds
qui fait la somme de 193f60

payé le 8 Mai 1888 Guyot Henry

1888 avoir fourni a Monsieur Heren aîné à Epernay
cordes en tilleul savoir

[illegible]	cordes de 20 pieds	40 cordes	4 colis
10	— de 25 pieds	50 cordes	4 colis
20	— de 30 pieds	30 cordes	2 colis
[illegible]	— de 35 pieds	35 cordes	2 colis
		155 cordes	

56-20

24	cordes de 15 pieds	18	cordes
34	20	34	
24	25	30	
24	30	36	
24	35	42	
25	40	50	
20	45	45	
10	50	25	
12	55	33	
17	60	61	(sic)
8	65	26	
10	70	35	
4	80	16	
4	90	18	
3	100	15	
		484	

à 40 f les 100 cordes
de 20 pieds 193,60 f

Mme et M. Clément travaillent la ficelle de récupération en 1942

Un cordier de Haute-Marne

Le rouet du cordier

Le contrepoids

(15) « L'émerillon a pour but de faire perdre au fil le surplus de sa torsion ».
A. Renouard. op. cit. p. 188.

(16) Un curieux document.
Davenel, Histoire économique de la Propriété en France. t. III p. 143, explique que l'état de cordier était fort peu prisé autrefois.
« On peut croire par exemple que, si nous manquions d'ouvriers cordiers dans nos ports sous Louis XIV, si Colbert fut obligé d'en faire venir de Hambourg et de Riga, cette pénurie était causée par le mépris dans lequel on tenait sur nos côtes de l'ouest, l'industrie de la corde. Par suite de quels préjugés les cordiers appelés cacaous ou caquins passaient-ils pour descendre des lépreux du moyen-âge ? On ne sait. Toujours est-il qu'en **Bretagne, ils inspiraient une véritable répulsion aux autres habitants ; ils devaient se présenter les derniers pour baiser les reliques, recevoir dans la main le pain bénit qu'il leur était défendu de prendre eux-mêmes dans la corbeille et, quand ils faisaient baptiser leurs enfants, on les inscrivait dans la partie du registre réservée aux enfants naturels ».**

(17) « En Bretagne, les cordiers et les écorcheurs de bêtes mortes étaient ce qu'on nommait autrefois les **caqueux, cacous** ou **caquins.** Ils inspiraient un tel mépris que le sixième des statuts publiés en 1436 par l'évêque de Tréguier ordonna aux **caqueux** de se placer au bas des églises lorsqu'ils iraient au service divin. Le duc François II leur permit de faire le trafic du fil de chanvre aux lieux peu fréquentés et de prendre des fermes à bail. Ils devaient toutefois porter une marque de drap rouge ».
P. Sébillot. Légendes et curiosités des métiers.

(18) On peut penser que certaines livraisons à Piney et dans l'Aube n'ont pas donné lieu à établissement de factures. Il est en effet bien curieux qu'aucune corde n'ait été commandée, en 1880, par les utilisateurs de la région.

(19) Piney le 1er avril 1890.
Guyot-Darnet a convenu avec Léon Haf, de le louer pendant une année commençant le 1er avril 1890 au 1er avril 1891 moyennant la somme de 200 Francs.
(Suit le détail des sommes versées).
20 avril : avoir reçu 4 francs
27 avril : avoir reçu 1 franc
4 mai : avoir reçu 1 franc
11 mai : avoir reçu 1 franc
15 mai : avoir reçu 6 francs
etc...

Photos A. Laurent

CORDIER OCCASIONNEL

Quelques cultivateurs conservent encore, dans un coin de leur grange des appareils de conception simple mais fort astucieuse, avec lesquels ils ont été tentés de fabriquer eux-mêmes, les cordes nécessaires à leur exploitation. Ceci dès l'apparition de la ficelle-lieuse et par mesure d'économie.

M. William Oudin, de Chalette - 10, possède un tel engin, dont il connaît parfaitement le maniement (photos ci-contre).

M. Chardin, de Thiéfrain - 10, a construit de ses mains, le même ensemble de trois appareils qui comprend, la mécanique, la traîne et une navette qu'il appelle la « poire ». (Nous en ferons la description et en donnerons le fonctionnement dans notre prochain numéro).

Les instruments de M. Oudin, à Chalette

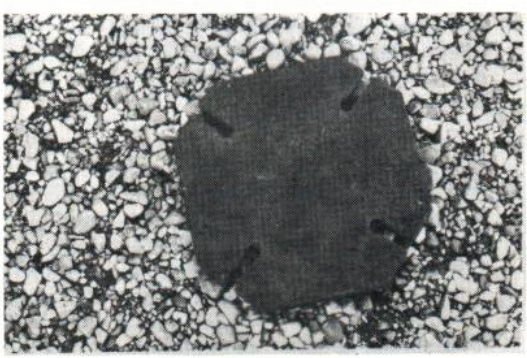

BEL EN CHÉ

A COURTERON
LA MAISON DU VIGNERON

« Comme toutes les maisons de la contrée, la maison de mes parents a été construite en pierres » nous dit Mademoiselle Marguerite Chollot. Ce sont de belles pierres bien assises dont l'aspect n'est ni grumeleux ni granuleux mais au contraire relativement lisse et d'un blanc un peu triste, probablement extraites non loin de là, dans une carrière qui se devine encore au-dessus de la ferme de la Gloire-Dieu.

Cette maison, c'est déjà un grand porche qui ouvre sur la rue, un porche imposant, à voûte en anse de panier, complètement fermé de deux vantaux de bois qui le condamnent en sa totalité et qui ne s'ouvraient autrefois que pour laisser pénétrer, en marche arrière, les voitures pleines des raisins de la vendange. Nous franchissons ce portail par une petite porte piétonne taillée à cheval sur les deux battants de la grande.

Ce premier bâtiment dans lequel nous pénétrons était le bâtiment fonctionnel de la maison du vigneron. Il s'élève en bordure de rue. Il est coiffé d'un toit à deux pans dont l'un s'incline vers le trottoir et l'autre en direction d'une très petite cour intérieure. Sous la charpente un sineau. Et sous ce sineau à droite deux cuves, à gauche une sorte d'écurie. Il y avait autrefois, paraît-il, quatre cuves, disposées deux à deux, de chaque côté du passage central. Ce sont elles qui recevaient les raisins que l'on foulait et sur lesquelles, ensuite, on disposait des claies destinées à peser sur les « grumes » de façon à les obliger à baigner dans leur jus. Le vin qu'on tirait alors au bas de ces cuves était le vrai, le bon. Quand le « preussoir » arrivait et qu'on lui confiait ce qui restait de grappes, ce n'était plus que de la boisson de seconde qualité qu'on obtenait.

Un porche tout semblable à celui de la rue s'ouvre sur la cour intérieure, laissant apercevoir : en face, la maison d'habitation du vigneron, à droite la chambre à four, à gauche la vinée ainsi qu'un dégagement sur la ruelle qui longe le pignon nord du bâtiment.

C'est dans la cour que se faisait ordinairement la lessive. C'est là que se trouvait le puits avec sa margelle maçonnée de pierres et sa poulie suspendue à trois crosses de fer forgé. Dans la chambre à four, toutes les semaines, on cuisait le pain : de grosses miches rondes que l'on conservait dans la cave jusqu'à la fournée suivante :

L'habitation est formée de deux pièces accolées qui, autrefois, ne communiquaient pas et abritaient deux ménages séparés, la pièce de droite ayant son entrée sur la cour alors que celle de gauche s'ouvrait vers l'arrière, sur le jardin.

Quand, après avoir gravi trois marches de pierre, on entre dans ce logement, on trouve à main droite un escalier qui conduit au grenier et qui remplace l'échelle extérieure qui permettait d'accéder sous les combles. Une petite fenêtre donne sur la cour que nous venons de quitter. Au fond, une porte a été percée remplaçant une fenêtre ancienne, jadis garnie d'épais barreaux. La **« pierre du sillé »** occupe l'angle de gauche, entre la cheminée et le mur du fond. Au dessus de cet évier, trois rayonnages tenaient lieu de ce que nous appelons aujourd'hui le buffet. Pour compléter ce volume de rangement, deux logements supplémentaires sont aménagés dans l'épaisseur du mur, sur les tablettes desquels on trouvait ordinairement : des bouteilles diverses, la cruche, la cafetière, etc...

La cheminée de cette pièce est très haute, limitée de chaque côté de l'âtre par deux montants de pierre en forme caractéristique, partant du pied du mur et s'épanouissant en courbe agréable sous l'entablement du fronton. A la cuisine à l'âtre, devant la Diane chasseresse du contre-cœur et sur l'épaisse plaque de fonte qui en garnit la sole, a succédé l'emploi d'un poêle à quatre trous, monté au plus près de la cheminée, sur les dalles qui pavaient le coin feu et eau, alors que tout le reste de la pièce était planchéïé.

Le lit occupait l'angle opposé, sous son ciel de lit, bordé d'un tour de lit. Une armoire se dressait contre le mur, à l'emplacement de l'escalier intérieur, avant que les deux logements soient réunis en un seul. Lorsqu'ils le furent, cette unique armoire a été transportée dans la seconde pièce, au dos de la cheminée que nous venons de décrire.

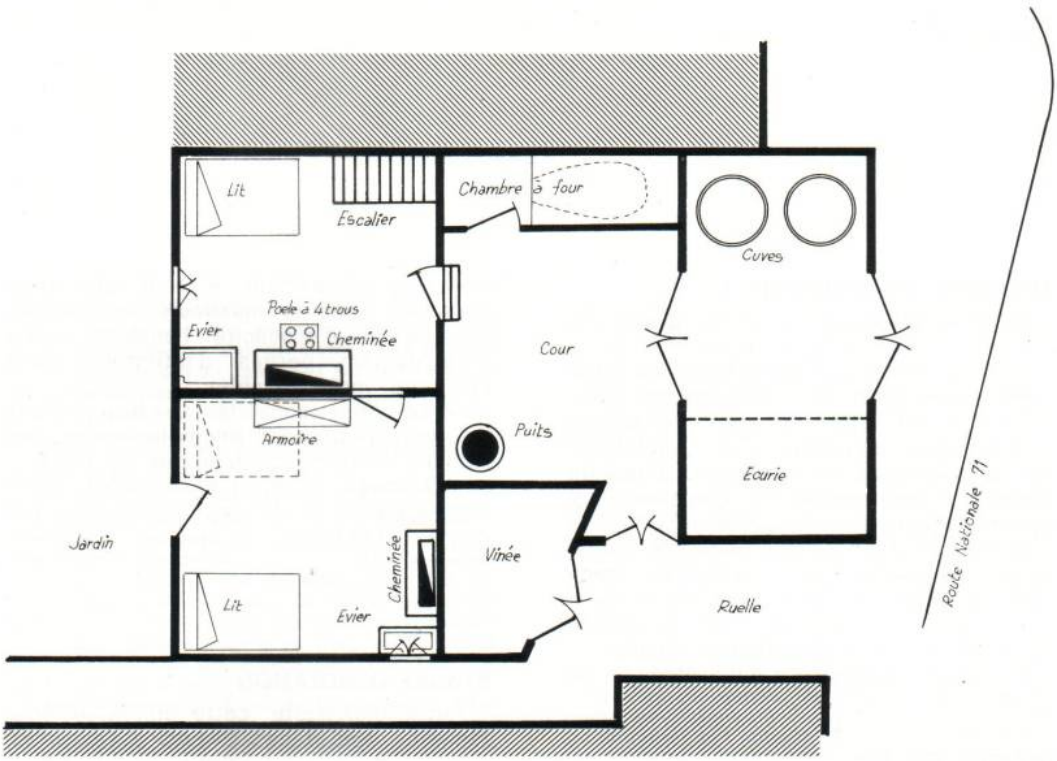

Cette autre pièce possède aussi une cheminée moins haute que la première et dont le conduit s'élève contre le pignon qui regarde la rue. L'évier occupe aussi un coin de la chambre, éclairé par une petite fenêtre à barreaux qui donne sur la ruelle. Deux lits étaient montés contre le mur opposé à la cheminée, de chaque côté d'une porte à imposte qui ouvre sur le jardin.

Au grenier on avait installé un lit de secours, tout contre le conduit de la première cheminée. Il n'était utilisé que lorsqu'un invité devait passer la nuit à la maison. L'un des enfants dormait alors « sous les tuiles » mais la maman avait bien soin de suspendre au dessus de lui un drap qui servait de tour de lit, avec lequel elle l'enveloppait. Réchauffé par la chaleur de la cheminée, rassuré par la présence des chats familiers, l'enfant oubliait vite qu'il aurait pu avoir peur dans le noir de ce grenier qu'il connaissait pourtant si bien.

C'est qu'on y trouvait de tout lorsqu'on y montait en plein jour : de la farine, des pots de grès, de vieux paniers et surtout, une collection de vieux journaux illustrés que venaient régulièrement feuilleter les enfants. Ceux-ci étaient notamment attirés par les croquis fort suggestifs des premières pages dans lesquels ils cherchaient l'émotion et le frisson des faits-divers illustrés.

On y trouvait aussi deux armoires, celles où l'on rangeait les habits, celle du rez-de-chaussée étant exclusivement réservée pour le linge.

La vinée est ce réduit qui fait face à la chambre à four. Par le « bouillé », sorte de lucarne basse, on pouvait verser directement de l'extérieur dans la cuve, le marc destiné à la fabrication de l'eau de vie. On y pouvait descendre autrefois par un porche en plein cintre aujourd'hui muré.

Elle communique avec l'avant-cave, sorte de cellier de profondeur moyenne, à partir duquel un escalier nous conduit dans la cave proprement-dite, voûtée de pierre et prenant air par deux soupiraux étroits. On trouvait à bonne température, le vin en tonneaux mais aussi le saloir, les fruits et les légumes, les conserves en bouteilles. Aux crochets scellés dans la voûte étaient suspendues des planches sur lesquelles séchaient les fromages et attendaient les miches de pain.

Telle est donc encore, à Courteron, la maison du vigneron, qui ne s'ouvrait vraiment à la rue que lorsqu'entraient les raisins et dans laquelle on vivait, caché, un peu en circuit fermé.

BRETAGNE TRADITIONNELLE

Le premier stage de cette saison 76-77 a été consacré à la découverte de la « Bretagne traditionnelle ». Georges PAUGAM, instructeur de l'Association KENDALCH a su faire partager son amour profond pour son pays. Ses connaissances approfondies, servies par une grande simplicité ont permis à quelques cinquante stagiaires de comprendre les origines de la danse bretonne, de mieux saisir l'évolution des costumes traditionnels depuis la Révolution, et de faire une approche - timide - de la langue bretonne à travers quelques chants.

Un stage passionnant en vérité !

DANSES DU XVIe

Notre Champagne était à l'honneur avec un stage réservé aux « Danses du XVIe siècle, en Champagne ». Ces danses, pour la plupart des branles, simples, doubles, gay, ainsi que la Gaillarde ont agréablement surpris par leur pureté d'exécution et leur beauté musicale.

Un stage que trente-six stagiaires n'oublieront pas, ne serait-ce que sur le plan physique, toutes ces danses nécessitant une souplesse et une rapidité d'exécution certaines.

ETUDE DU COSTUME TRADITIONNEL

Le stage « Etude du costume traditionnel » a rassemblé trente stagiaires dont la préoccupation essentielle est la reconstitution la plus exacte possible, des costumes traditionnels. Ce stage a permis de voir les divers éléments du costume féminin (chemise, cotte, caraçot, cotillon, tablier, coiffe) et du costume masculin (chemise, pantalon, gilet, blaude, bonnet, chapeau) à travers la coupe, le montage, les tissus utilisés, les coloris ainsi que leur évolution historique et géographique.

L'intérêt de ce stage aura été de permettre à chacun de comprendre la réalisation d'un costume et de pouvoir le situer dans le temps.

RECHERCHE

Le stage suivant, consacré à « La Recherche» a permis, cette année, non seulement d'approfondir les données fondamentales permettant à tout chercheur d'aborder avec le maximum de compréhension et d'efficacité l'enquête, mais a également permis d'introduire deux éléments indispensables.

— **Le Son,** conseils de base, choix et utilisation des magnétophones par Gilbert PARIS, technicien de la C.E.L.

— **L'Image,** données essentielles, choix d'un appareil et de ses accessoires par Patrick LEFEVRE, conseiller technico-commercial.

STAGES D'INITIATION

Autre nouveauté, cette année, « l'éclatement » des stages SAFAC à l'extérieur du département de l'Aube, stages également dirigés par Michèle ANDRIEUX et Gilbert ROY.

Trois stages « Initiation au Folklore » ont été programmés :

— Les 15 et 16 janvier à CHALONS-SUR-MARNE, à MONTCHOISY, sous l'égide de la FMOL, regroupant trente-six stagiaires.

— Les 22 et 23 janvier à CHAUMONT, sous l'égide de la FOL, regroupant trente-deux stagiaires.

— Les 12 et 13 mars, à ST-DIZIER, sous l'égide de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de la Haute-Marne, regroupant vingt-six stagiaires.

Au cours de ces stages, ont été étudié les pas de base des danses folkloriques et quelques danses champenoises. En soirée, une projection de quelques deux cents diapositives a permis à tous de mieux saisir l'importance des arts traditionnels et de la véritable culture populaire.

SAISON 77-78 DANS L'AUBE

D'ores et déjà, les prochains stages de la saison 77-78 seront consacrés aux thèmes suivants :

Tissage - Photo - Vie de groupe - Expression corporelle - Son - Poterie - Astronomie - Inde traditionnelle - Folklore Recherche - Belgique traditionnelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aube - Ancien Evêché - 10000 TROYES.

Malades et mourants

A propos de ceux qui sont des malades permanents, imaginaires ou non, les dictons sont formels.

« Un bon geindeu vit cent ans » Allibaudières - 10, Balnot-sur-Laignes - 10.

« C'est pas les plus mal foutus qui font les cimetières bossus » Balnot - 10.

« C'est pas les plus cro-mlants qui font le plus de bosses au cimetière » Bayel - 10.

« Toujours souffri, jamais mouri ». Rumilly - 10.

« Traîne-cul vit, vire-cul meurt » Piépape - 52.

D'autres « comme »

« C'est comme la fée de Blécourt - 52 » qui devait construire son église en même temps que la fée d'un village voisin. Comme elles n'avaient qu'un seul marteau pour elles deux, on comprend que l'ouvrage n'ait pas avancé bien vite. L'expression s'applique à qui travaille sans se presser.

« Grand comme **lai bone de Crémoignon - 52 ».** Une grosse borne placée autrefois sur les rives du Crémaignon, délimitait des finages de Neuville 52 et d'Orbigny-au-Mont - 52. Les habitants de ces deux communes avaient eu des difficultés à se mettre d'accord et on était convenu de choisir une borne, de nature par son volume, à empêcher la révocation de cette décision.

« C'est comme l'abri de la Haute-Borne ». On affirme qu'il est impossible de se mettre à l'abri de la pluie auprès de ce mégalithe quand bien même le vent la chasserait obliquement et qu'on se placerait à l'opposé. (A 15 km de Joinville - 52).

Ces trois « comme... », d'après : A. Daguin. Blason populaire de la Haute-Marne.

« C'ât cmen le san d'Sairey qui n'garit ran ». Se dit à Sarrey - 52 dont le saint patron, contrairement à beaucoup de saints de nos campagnes, n'a pas de spécialité thérapeutique. Se dit d'un bon à rien, qui n'a que des défauts. Jolibois. La Haute-Marne ancienne et moderne.

« Gourmand comme les Méziérons ». Les habitants de Maizières-la-Grande-Paroisse - 10, « mangent » leur saint, c'est-à-dire qu'ils célèbrent la Saint-Denis le dimanche qui précède la fête de ce saint alors que la coutume veut qu'on la reporte au dimanche qui suit.

« Crier comme un **bétureil pou las ècoches ».** Les Bétureils sont les habitants de Villegusien - 52 dont le nom signifierait : mal nourris. Cela explique que, travaillant au bois, ils défendaient âprement les produits qui leur revenaient en propre de l'abattage des arbres : écailles, bois cassés (écueuchés), etc...

Fonte des cloches

De notre ami Crenilliers :

Lorsqu'autrefois, on coulait une cloche, il était coutume d'inviter les notables à envoyer dans le métal en fusion une ou plusieurs pièces d'argent ou même d'or. La présence de métal précieux dans l'airain devait, disait-on, parfaire la sonorité de l'instrument.

Mais le rite voulait qu'il ne soit mêlé au bronze qu'au tout dernier moment. Les fondeurs aménageaient donc pour cela un système spécial, une sorte de conduit par lequel les pièces devaient rejoindre le métal en fusion au moment même où s'opérait la coulée.

Il paraît que ce n'était qu'un subterfuge qui devait permettre aux ouvriers d'arrondir leur cagnote. Le conduit ne débouchait pas dans la fosse de la cloche, mais dans une cachette protégée où les fondeurs pouvaient, par la suite, récupérer le pourboire qu'ils avaient astucieusement subtilisé.

La cloche de Balnot

La longe qui tenait le battant à quelques centimètres de la robe de la cloche se nommait le **bridon** à Balnot-sur-Laignes - 10.

Dans cette commune aurait existé une cloche à l'intérieur de laquelle on pouvait accrocher, soit un battant ordinaire dont le renflement frappait le bord inférieur de la cloche soit un battant spécial dont la masse venait heurter la panse dans la courbure appelée cerveau, c'est-à-dire presque tout en haut de la cloche. Il en résultait, bien entendu, deux notes différentes, une pour chaque battant.

Le principe de la griffe

Nous voyons encore, de temps à autre, des ouvriers électriciens ou des employés du téléphone qui grimpent aux poteaux de bois à l'aide de griffes solidement fixées à leurs souliers. Ces griffes, en forme de crochets, sont munies de dents pointues qui leur permettent d'agripper le bois des poteaux.

Les bûcherons qui escaladaient les arbres (soit pour les élaguer, soit pour fixer le filin guidant la chute à l'abattage), chaussaient aussi des sortes de griffes de fabrication locale, mais qui n'étaient pas conçues tout à fait comme les griffes de nos électriciens.

Les vignerons, eux, connurent la clé ficheuse, appelée aussi **pâchleuse,** inventée par Fellens, à Bar-sur-Aube - 10, en 1862, et qui remplaça avantageusement le bouclier de poitrine ou **pâchlou** avec lequel les anciens enfonçaient leurs échalas. Le principe d'accrochage de cette clé-ficheuse est le même que celui de la griffe d'électricien. La seule différence consiste en ce que l'échalas subit la pression du pied tandis que le poteau la supporte.

Un autre engin analogue, nous est signalé par Mlle Chollot de Courteron - 10. Il s'agit d'un crochet fortement denté dont on se servait à Gyé-sur-Seine - 10 pour arracher les perches à houblon. Il était emmanché d'un bâton long de 1,50 m environ et sa mâchoire métallique enserrait la rame à sa base. Quand l'ouvrier soulevait le manche de l'outil, l'extrémité prenant appui sur le sol, la griffe soulevait la perche de quelques centimètres. Il suffisait de répéter le même mouvement plusieurs fois pour extirper la perche. On en posait l'extrémité sur un chevalet, ce qui permettait une récolte aisée des cônes de houblon (à deux sous la corbeille).

Hélas, nous n'avons pas encore retrouvé un tel engin, utilisé vers 1914.

Objets offerts à la Safac

M. Favard à Forcey - 52. Un outil destiné à écraser les pommes de terre pour les porcs.

Mlle Chollot de Courteron - 10. Un verre de la verrerie de Bar-sur-Seine - 10.

M. J. Durand de Villy-en-Trodes - 10. Une crécelle de Pâques.

Aimable collaboration

Les membres de la section photo du Cafal (Centre aubois de formation aux activités de loisirs), ont bien voulu accepter de tirer les agrandissements photographiques destinés aux deux

expositions qui se tiendront cet été à la Maison du Parc Naturel de la Forêt d'Orient.

Qu'ils en soient vivement remerciés.

Rappel des dates de ces expositions :

Le Bourrelier, du 28 mai au 3 juillet.

Le Cordier, du 9 juillet au 3 septembre 1977.

Contre l'orage

M. Prot, de Polisy - 10, nous signale la remarque que lui a faite une de ses voisines. « Je n'aime pas l'orage, mais ça ne me fait pas peur. Je sais que je n'ai rien à craindre quand je suis couchée sur un lit de plumes avec un oreiller de plumes ».

Connaissez-vous d'autres moyens efficaces pour éviter les méfaits de la foudre ?

On recherche

L'Association GUILLEMIGELE de CRENEY, recherche en vue d'une exposition photo 1900 : des vues ou cartes postales ayant trait à CRENEY (Aube).

Les cartes, après reproduction, seront rendues aux propriétaires.

Merci de nous aider.

Ecrire à : F. CHAMPLON Pdt Guillemigelé - Creney 10150 Pont Ste Marie.

Sabots

A Percey-le-Petit - 52, vers 1923, le luxe était d'attacher sur les sabots du dimanche un morceau de peau de brebis noire avec sa laine. Le grand luxe : un morceau de collier de cheval avec le poil teint en rouge (1) ou en vert. (Chan. Donot).

Un dicton signalé à Bagneux-la-Fosse - 10 par A. Brunet (Vie en Champagne n° 180, p. 8) établit nettement la primauté d'un cépage. Il dit ceci :

« Les pinots font porter des sabots, les **troyés** (troyens) font porter des souliers ».

Jouets d'autrefois

Notre ami Mizelle nous signale un jeu qu'il a pratiqué étant enfant.

Le tube central d'une grosse plume d'oie forme le corps de l'instrument. Deux cylindres de pomme de terre en obturent les extrémités, l'un sert de piston, l'autre de projectile. Un « pressoir » agit sur le piston qui chasse le projectile par compression de l'air. Il en résulte un claquement plus ou moins sonore.

Dans notre glossaire, il est indiqué que ce jouet est composé d'un cylindre de sureau évidé dans lequel on introduit deux balles d'étoupe. Grosley le nomme **taperiau.** A Merrey-sur-Arce - 10, on dit : **taprio.** Beaudoin l'appelle **tapo** ou **taipo** tandis qu'on parle de **trapèle** à Balnot-sur-Laignes - 10. A Langres - 52, on connaît le **taperet** (que j'écrirais **tapret**).

Connaît-on ce jouet ailleurs sous un autre nom ? Existe-t-il d'autres procédés de fabrication ?

Dix ans d'Amitié-Folklore

« C'est en 1966 que naissait l'ensemble traditionnel de Celles fondé par M. Louis Brocard. Pour marquer son dixième anniversaire, nous voudrions retracer brièvement son histoire.

En premier lieu, il nous semble indispensable de mettre en exergue le rôle qu'a joué et que joue encore la SAFAC par l'intermédiaire de son conseiller technique Gilbert Roy dont la compétence et la disponibilité ne sont plus à prouver.

Animé tout d'abord par Mme Vaschalde, le groupe ne comprenait que des filles auxquelles sont venus se joindre en 1967 des garçons.

En 1969 Amitié - Folklore participait à un premier spectacle important, le festival d'Ervy, et une brochure, « Costumes de Celles » paraissait, couronnant les patientes recherches de Mlle Deheurles.

Le groupe se consacrait exclusivement aux traditions de la Champagne dès 1971 et présentait la même année le Noël des bergers troyens à Chauffour et à Celles.

1973 a été une année marquante pour l'association : celle-ci s'est donné une personnalité en prenant pour nom « Lou Vau Champeignat », elle a enregistré un disque et a inauguré une formule de vacances culturelles annuelles en se déplaçant une semaine à Confolens en Charente.

Mais une date qui restera gravée dans de nombreuses mémoires, est celle du 7 décembre 1974. Ce jour-là « Lou Vau Champeignat » réalisait à Bar-sur-Seine un spectacle entier de 2 heures et d'un très bon niveau qui a été produit sept fois depuis lors.

Deux ans déjà se sont écoulés depuis cet événement, amis si l'on doit se rappeler le passé, il ne faut pas pour autant négliger l'avenir qui semble d'ailleurs s'annoncer favorablement.

En effet, les jeunes membres tendent à prendre de plus en plus de responsabilités dans la vie de leur groupe et montrent un intérêt croissant pour ce fonds inépuisable que sont les traditions.

Ainsi « Lou Vau Champeignat » n'a pas fini de donner la preuve de sa vitalité et de son dynamisme ».

Affranchissement philatélique

Nous nous efforçons d'affranchir avec de beaux timbres, tous nos envois de disques et d'anciens numéros de notre Revue.

Nous pensons ainsi faire plaisir à ceux de nos correspondants que la philatélie intéresse.

CHANT DE NOCE

A la question posée dans la Revue d'octobre 1976 (53-24) et concernant la chanson de noce que nous avait communiquée le chanoine Donot, nous avons reçu une réponse de M. Roland Jeanvoine à Loches-sur-Ource (10).

Ce chant semble être l'œuvre d'un « patoisant » du début du siècle. Il y a en effet dans ce texte (comme d'ailleurs dans celui paru dans le n° 53) des mots de faux dialecte tels que « affare », « bore », « traivo-lle »,... et des phrases toutes faites, issues d'autres chansons traditionnelles (premiers vers des couplets 3 et 5 notamment).

Il se peut ainsi que ce chant, originellement en dialecte, soit passé entre les mains de « traducteurs » qui l'on rendu inintelligible suivant en cela l'aphorisme « traduttore, traditore ! »

De toutes façons, deux versions, dont une sans musique ne permettent pas de tirer des conclusions valables.

Nous renouvelons donc notre appel auprès des lecteurs qui pourraient connaître même des « bribes » de ce chant...

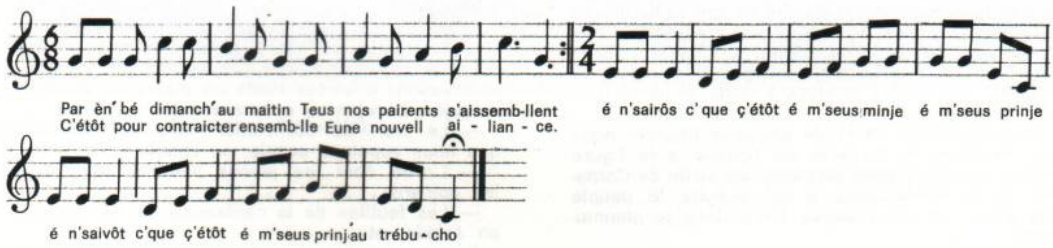

Par èn' bé dimanche au matin
Teus nos pairents s'aissemb-llent
C'étôt pour contraicter ensemb-lle
Eune nouvelle ailiance.

é n'saivos c' que ç'étôt
é m'seus minje é m'seus prinje
é n'saivos c'que ç'étôt
é m'seus prinje au trébucho

Le lundi dé grand maitin
L'on me mène en l'église
Teus mes pairents m'y ont dit
Mé fille t'y voilà prise

Le mardi dé grand maitin
L'on me met en ménage
Teus mes pairents m'y ont dit
Mé fille prenez courage

Quand j'étôs chez mon papa
Je n'avôs rein ai faire
J'avôs toujours bon pain bon vin
Mille autres bonnes affares

ai ç't'heure j'traivo-lle comme èn' bœuf
é m'seus minje é m'seus prinje
ai ç't'heure é n'ai qu'du pain seu
é m'seus prinje au trébucheu

J'aivôs toujou das bés soulés
Los fêtes et los dimanches
Les gâchons venint m'chercher
Pour me mener aux danses

ai ç't'heure é n'ai das sébeus
é m'seus minje é m'seus prinje
ai ç't'heure é gaide le cougneu
é m'seus prinje au trébucheu

Quand é pense é m'endormin
Mes enfants me révo-llent
L'un me demande ai tèter
Et l'autre sai bouto-lle

Et l'autre son gobeleu
é m'seus minje é m'seus prinje...

é m'seus ailée relever
Pou leu beiller ai bore
é m'seus ailée trébucheu
Dans une veille airmore

é m'seus cassé les étieus
é m'seus minje é m'seus prinje
é m'seus cassé les étieus
é m'seus prinje au trébucheu

Mon mari s'ât révo-llé
M'ai dit : lai grosse bête
Ale ne saurôt se rnu-yer
Quelle ne se cass' lai tête

é i m'airochai d'cœups
é m'seus minje é m'seus prinje
é i m'airochai d'cœups
é m'seus prinje au trébucheu

Totes nos filles sont mariées
é n'sont pas échopées
Mé mô je cro-yôs pas
ête si bein étrinpée

si j'aviôs so c'que c'étôt
je m'srôs pas minje je m'srôs pas prinje
si j'aviôs so c'que c'étôt
je m'sros pas prinje au trébucheu.

LIJOU

Suchottons

Journal de la M.J.C. de Landreville, n° 10.

Dans ce bulletin, en patois : l'Histoire du père Laurent, « la fois » qu'il avait fauché la moitié du bois de la Dame avant que le jour se lève et qu'il avait pris les gros chênes pour des chardons.

Folklore

Carcassonne. Eté 1976.

Jean Fouré nous présente quatre « quillanades » qui rappellent étrangement nos contes de Baroville 10. (Voir notre Revue n° 28 Narrées). Qu'on en juge.

Il s'agit de l'âne qui boit la lune dans un bassin rempli d'eau. Du paysan qui sème des aiguilles pointes en haut et qui constate qu'elles lèvent en marchant pieds nus sur son champ. De l'homme de Quillan qui, pour monter au ciel au moyen de hottes entassées les unes sur les autres, fait retirer celle de dessous pour compléter le tas. Et, finalement, de l'âne qui voulut manger le chardon du clocher ; son maître le hissa à l'aide d'une corde... qui l'étrangla !

Une excellente étude de Marcelle Bourger nous fait connaître le Sarrasin, un homme à la figure noircie, que les jeunes capturent au matin de Carnaval, qu'ils condamnent, à qui ensuite le peuple fait grâce, et qu'on admet enfin dans la communauté.

Automne 1976

René Nelli. Les jours défendus. J. Sirkis. Le pentagramme de Montségur. A Moulis. Nourritures d'autrefois : les bouillies. U. Gibert. Sonneries de cloches contre l'orage.

Evocations

Crémieu. Novembre, décembre 1976.

Dans ce numéro, en particulier, une courte étude d'E. Berthet sur de curieuses locutions du genre :

ses pieds sont **enfles**
ton chien est tout **trempe**
l'andouille est **gâte**

Dans cet ordre d'idées, notre documentation champenoise nous offre : **Ale est use** (Thennelières - 10), **Ça sent le brûle** (Rachecourt - 52. M. Mulletier), une expression dans laquelle « l'adjectif (est) à l'évidence dérivé d'un verbe, dans lequel l'accent tonique porte sur le radical et non sur la désinence ».

Les Cahiers Haut-Marnais

Chaumont. N° 127. 4e trimestre 1976.

Outre la suite du recensement des bâtons de confrérie en Haute-Marne, par Georges Dillemann, nous avons particulièrement goûté l'article de L. Gallion-Boisselier : Maison ancienne à Champigny-lès-Langres. Dans son étude, l'auteur analyse scrupuleusement l'extérieur de la maison, son toit. Il pénètre à l'intérieur où l'on sent vivre les hommes, dans la cuisine et le « poêle », alors que les animaux sont logés dans l'écurie, sous la « caussée » ou grenier à foin, à côté de la grange qui, elle, est surmontée du « snéeu » (sineau) et du « chaffau » qui sert à engranger les céréales.

Croquis et photographies illustrent cette étude.

Lemouzi

Tulle. Janvier 1977.

Dans la ligne de « Le petit coq et la petite poule » (FOLK. CH. 13-1) et de « La petite mouche des bois » (47-24) R. Buche nous donne l'histoire du bouc qui tomba dans un réservoir en allant à la foire, qui n'en voulut sortir malgré le loup, le chien, le bâton ; le feu... et que décida le chat qui poursuivit le rat qui rongea la corde qui lia le bouvier... Une histoire à énumération répétée comme en aiment les enfants qui ne se lassent pas de les écouter, interrompant le conteur s'il oublie un des maillons de la chaîne.

Aquitaine. Sefco

Grandjean 17350 Saint-Savinien.

Entre autres, R. Coutin. Les nourritures sauvages. L'auteur passe en revue non seulement les végétaux de croissance spontanée dont il est possible qu'ils servent à la nourriture des hommes, mais aussi les plantes auxquelles est attribuée une certaine valeur thérapeutique.

Parmi les végétaux propres à la consommation :

— Le gland de terre (« lathyrus tuberosus ») dont les tubercules sont comestibles et que nous connaissons sous les noms de **marcujon, macujon, mégujon, bacujon** ou encore **seurèle** ou **sorèle.**

— Le fruit du cornouiller mâle ou cornouille que nous appelons **conale,** ou **conille.**

— L'ortie dont les jeunes pousses remplacent les épinards.

— Les feuilles de la cardamine qui se mangent en salade, etc...

Il est probable que nous pourrions retrouver en Champagne, quantité de plantes autrefois utilisées dans l'alimentation des humains.

Linguistique picarde

Amiens. Décembre 1976.

Numéro spécial consacré au département de l'Aisne, dans lequel nous trouvons un glossaire de Parfondeval en Thiérache qui comporte nombre de mots qui nous sont assez bien connus. Parmi ceux-ci :

amiteux : caressant, aimable, câlin.
bacoulette : belette.
balosse : prune.
bilo : oison qui n'a pas encore ses plumes.
craler : avoir une respiration bruyante et difficile.
entumi : engourdi avec fourmillement.
grumelet : bouillie de farine avec grumeaux.
longiva : lent ou paresseux.
mousiner : tomber en pluie fine.
quant et lui : en même temps que lui.
rabote : pomme entourée de pâte et cuite au four
ramioter : réconcilier, rendre ami.

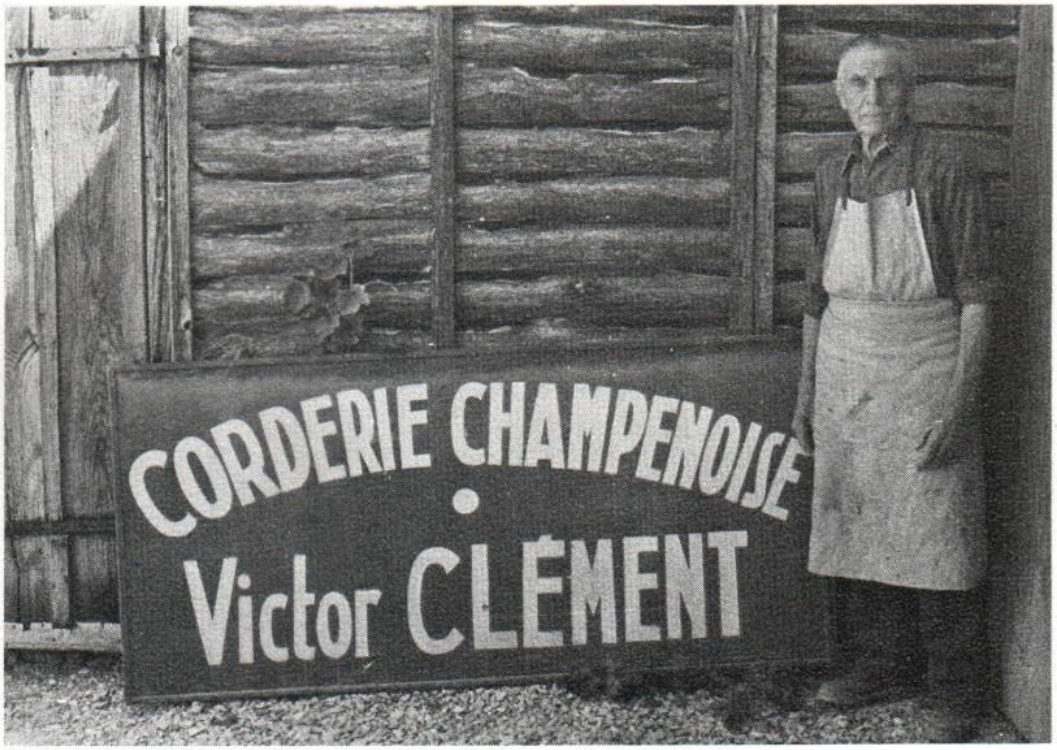

Corderie de M. Clément, à Piney (10)

Maison de vigneron, à Couteron (10)

1878

Livre de facture
appartenant
à Monsieur
Guyot Darnet
Fabriquant de
cordes en tilleul
à Piney
Aube